FORMALITES DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE 2024

Vous pourrez remettre ou adresser par courrier votre dossier complet à :

Michel DURCA
26 rue Joan Cayrol
66200 LATOUR-BAS-ELNE

Ou lors de la réunion avec les adhérents qui se tiendra le mardi 23 janvier 2024

Attention : les adhérents n'ayant pas renouvelé leur licence avant le 28 février 2024 ne pourront plus rouler avec nous après cette date.

1) **Renouvellement de licence ou adhésion**

Votre dossier doit être constitué des documents suivants :

- Le formulaire d'adhésion 2024 paraphé et signé
- Le coupon détachable (déclaration du licencié) de la notice d'information saison 2024 signé
- Votre chèque à l'ordre de Saint-Cyprien 66 cyclotourisme
- Eventuellement une photo récente pour le trombinoscope

NOUVEAUTÉ IMPORTANTE

- Suite à la disparition des 3 licences (balade, rando et sport), et la suppression du certificat médical, vous devrez remplir impérativement le Questionnaire Santé que **vous devrez conserver et qui ne doit pas être communiqué au club.**

- Toutefois les adhérents qui souhaitent participer à des épreuves cyclosportives devront le signaler en cochant la case sur le bulletin d'adhésion, et nous fournir un certificat médical de moins de 12 mois, et en conserver une copie à remettre aux organisateurs des cyclosportives.

2) **Vous êtes licencié(e) dans un autre club et vous souhaitez rouler avec nous :**

- télécharger la demande de délivrance d'une carte membre sympathisant
- un chèque à l'ordre de Saint Cyprien 66 cyclotourisme
- produire une photocopie de votre licence.

Vous trouverez tous les documents à télécharger sur notre site internet sc66cyclo.fr, page "adhérer", ainsi que les informations concernant les assurances dans la sous-rubrique" assurance" de cette même page.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Michel par mail à l'adresse suivante : micheldurca@gmail.com ou au 06 07 41 58 72